



DEVOIR N°05

COMPTABILITE DE MANAGEMENT

DOCUMENTS REMIS AU CANDIDAT: le sujet comporte deux grandes parties et 07 pages numérotés de 1/7 à 7/7. Il est demandé au candidat de vérifier que le sujet est complet dès la mise à sa disposition.

PREMIERE PARTIE : L'ANALYSE DES CHARGES ET L'AIDE A LA DECISION. **55 POINTS**

Dossier 1 : Le seuil de rentabilité **25 POINTS**

Dossier 2 : Les couts préétablis **35 POINTS**

DEUXIEME PARTIE : LA PREVISION ET GESTION BUDGETAIRE. **55 POINTS**

Dossier 3 : Le budget des investissements **25 POINTS**

Dossier 4 : Le budget de trésorerie **30 POINTS**

PREMIERE PARTIE : L'ANALYSE DES CHARGES ET L'AIDE A LA DECISION
55 POINTS

DOSSIER 01/ Le seuil de rentabilité **25 POINTS**

NGO BOUTH ADELE SARL est une PME qui produits des laits de beauté. Elle souhaite mettre sur le marché un nouveau produit à base d'huile végétale, de soja et de noix de coco à conditionner dans des boites de 500 grammes.

Le détail des charges variables par unité produite de ce nouveau produit vous est donné dans le tableau suivant :

Budget des charges variables par boîte de 500 grammes

Charges	Unité	Quantité	Prix Unitaire
Huile végétale	Litre	0,8	450
Soja	Gramme	10	50
Noix de coco	Gramme	20	25
Sel	Gramme	10	5
Electricité	Kw	2	50
Eau	m ³	0,1	250
Fournitures diverses	///	///	50
Salaire	///	///	90
Impôt	///	///	30
TOTAL	1	///	1.000

Les charges fixes comprennent :

- ✓ L'amortissement annuel des machines pour 340.000 F CFA. ;
- ✓ Le salaire du gardien qui s'élève mensuellement à 30.000 F CFA.

TRAVAIL A FAIRE :



- 1) Si les ventes globales s'élèvent à 14.000 boîtes, quel devrait être le prix de vente unitaire si **NGO BOUTH ADELE** désire réaliser un bénéfice net avant impôt de 300 F CFA par unité vendue. **05 pts**
- 2) Présenter dans ce cas le tableau d'exploitation différentiel (annexe 1, à rendre avec la copie). **10 pts**
- 3) Déterminer le seuil de rentabilité en volume et en valeur. **05pts**

Les concurrents de **NGO BOUTH ADELE SARL** pratiquent un prix de vente unitaire de 1.340 F CFA. **NGO BOUTH ADELE SARL** souhaite pratiquer le même prix sans modifier la qualité de son produit, ni toucher à ses investissements. Elle étudie pour cela deux (02) possibilités :

- ✓ Modifier sa marge bénéficiaire
- ✓ Modifier sa masse salariale.

Son marché étant toujours estimé à 14.000 unités par an.

TRAVAIL A FAIRE :

- 4) Dans le cas où **NGO BOUTH ADELE SARL** choisit de modifier le bénéfice, quel devrait être sa nouvelle marge bénéficiaire par unité de vendue ? **2,5 pts**
- 5) Dans le cas où **NGO BOUTH ADELE SARL** choisit de revoir sa masse salariale fixe, quel devrait être le nouveau montant mensuel ? **2,5 pts**

DOSSIER 02/ LES COUTS PREETABLIS 35 POINTS

La société **HANDI ANDRE** fabrique des meubles, des chaises cannées en série et pratique la méthode des coûts préétablis pour mieux cerner les coûts de fabrication.

Les prévisions ont été faites en mesurant l'activité par la consommation d'heures de main d'œuvre directe dans l'atelier de fabrication des chaises.

PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2021:

L'activité normale d'un mois est de 1.500 heures de mains d'œuvre directe (ce qui correspond normalement à une production de 1.200 chaises).

- Un mètre cube de hêtre permet normalement la fabrication de 25 chaises et coûte 200.000 F CFA ;
- Les fournitures diverses : cannage, vernis, vis coûtent normalement 75.000 F CFA par série de 100 chaises.
- Le coût l'heure de main d'œuvre directe est de 4.200 F CFA ;

Les charges indirectes annuelles de l'atelier (11 mois d'activités) se décomposent en 55.000.000 F CFA de charges fixes et 50.600.000 F CFA de charges variables (l'unité d'œuvre est l'heure de MOD)

REALISATIONS DU MOIS DE JANVIER 2021

- Consommation de hêtre : 50 mètres cubes à 190.000 F CFA le m³ ;
- Fournitures diverses : 840.000 F CFA ;
- Main d'œuvre directe : 1.470 heures à 4.350 F CFA l'heure ;
- Charges indirectes : 9.500.000 F CFA ;
- Production du mois de Mars 2016 : 1.150 chaises.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter la fiche de cout standard d'une chaise ; **05 pts**
- 2) Présenter le tableau de comparaison des réalisations et de prévisions en dégagant les écarts (annexe 7, à rendre avec la copie). **10 pts**
- 3) Analyser l'écart sur hêtre et sur Main d'œuvre directe. **03 pts**
- 4) Représenter graphiquement (par vecteur) les écarts sur hêtre et sur main d'œuvre directe. **7 pts**



- 5) Analyser l'écart sur frais de centre d'analyse après avoir présenté le budget flexible de l'activité normale, de l'activité préétablie et de l'activité réelle. **10 pts**

DEUXIEME PARTIE : LA PREVISION ET GESTION BUDGETAIRE. 50 POINTS

DOSSIER 03/ LE BUDGET DES INVESTISSEMENTS 25 POINTS

ARNO décide d'investir au début de l'année 2018 dans un équipement industriel performant d'une valeur de 24 000 000 HT. Cet équipement est amortissable en mode linéaire sur 5 ans.

Les chiffres d'affaires prévues pour les 5 ans sont de :

Années	2018	2019	2020	2021	2022
CA HT	34.800.000	36.000.000	37.800.000	37.200.000	37.200.000

Les dépenses unitaires sont de 150.000 F chaque année et la quantité produite est de 100 unités (2018), 105 unités (2019), 110 unités (2020) 115 unités (2021) et 120 unités (2020).

Plusieurs moyens de financement de cet investissement sont envisagés :

- **Autofinancement** par fonds propres,
- **Mixte** : 75% par fonds propres et le reste par emprunt remboursable par amortissement constant. Le 1^{er} remboursement intervenant le 31/12/2018. Taux d'intérêt : 4,5%.

Tenir compte d'un taux d'imposition est de **33 % et d'un taux d'actualisation de 5%**.

TRAVAIL A FAIRE : En remplissant les annexes 8 et 9, dire quel est le mode de financement le plus intéressant ? 25 pts

DOSSIER 04/ BUDGET DE TRESORERIE 30 POINTS

HANDI ANDRE SA fabrique des produits destinés au marché local et de la CEMAC. Elle souhaite dresser un budget de trésorerie pour le deuxième semestre de 2018 en tenant compte des éléments suivants :

Annexe 2 : Extrait de la balance au 30/06/2018 (à exploiter) ;

Annexe 3 : Prévision pour le deuxième semestre 2018 (à exploiter) ;

Annexe 4 : Autres renseignements importants (à exploiter).

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter le budget de la TVA à décaisser mensuellement (annexe 5, à rendre avec la copie). **10 pts**
- 2) Etablir mois par mois le budget de trésorerie (annexe 6, à rendre avec la copie). **15 pts**
- 3) Commenter le budget de trésorerie et donner des solutions permettant de résorber les éventuels déficits de trésorerie. **05 pts**

Annexe 2 : Extrait de la balance au 30/06/2018 (à exploiter) ;

N° DE COMPTE	INTITULE	DEBIT	CREDIT
168	Autres emprunts et dettes (1)	///	9 908 000
401	fournisseurs	///	9 606 600
411	clients	6 701 000	///
444	Etat, TVA due ou crédit de TVA	///	401 700
431	Sécurité sociale	///	875 000
402	Fournisseurs, effets à payer	///	6 636 000
412	Clients, effets à recevoir en porte feuille	1 186 000	///
521	Banques locales	///	1 655 000



531	Chèques postaux	1 150 000	///
571	Caisse, siège social	360 000	

(1) Dont 908 000 F à moins d'un an.

Annexe 3 : Prévision pour le deuxième semestre 2018 (à exploiter) ;

ELEMENTS	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Vente HT	9 000 000	9 000 000	9 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Achat HT	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 750 000	4 750 000	4 750 000
Salaires nets	1 500 000	1 500 000	1 600 000	1 600 000	1 700 000	1 700 000
Charges sur salaires	400 000	400 000	900 000	425 000	450 000	950 000
Autres charges HT (1)	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Amortissements	600 000	600 000	650 000	650 000	700 000	700 000
Investissements	///	///	1 000 000	///	1 000 000	///

(1) Soumises en totalité à la TVA à 19,25%

Annexe 4 : Autres renseignements importants (à exploiter).

- a) Les ventes sont payées par traite à 60 jours fin de mois ; les créances clients au 30/06 seront réglées par moitié en juillet et aout ;
- b) Les effets se rapportent uniquement aux ventes de juin ;
- c) Les achats sont réglés à 90 jours fin de mois et les dettes fournisseurs au 30/06 par tiers à partir de juillet ;
- d) Les effets à payer ont été acceptées en règlement des achats d'avril, mai et juin (par tiers) ;
- e) La prochaine échéance de l'emprunt est le 30/10/2018 ;
- f) La TVA à décaisser sera payée le 15 de chaque mois au titre du mois précédent ;
- g) Les investissements sont réglés au comptant mais l'entreprise a obtenu des emprunts bancaires finançant 80% de leur montant. Le déblocage des emprunts intervient en faveur de NGALAMO lors de la dépense de l'investissement.
- h) Les salaires et autres charges sont payables en fin de mois à l'exception des charges sur salaires réglées le 15 du mois suivant ;
- i) Courant septembre aura lieu une augmentation de capital par émission de 100 actions nouvelles émises à 26.000 F et libérées de moitié à la souscription.



LYCEE TECHNIQUE DE NKONGSAMBA
SECTION DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU TERTIAIRE (S.T.T.)
DEPARTEMENT DE COMPTABILITE ET GESTION (C.G.)



Rue de l'Hôpital, BP : 94 Nkongsamba TEL : 2. 33.49.11.63. E-mail : lt1nkongsamba@yahoo.fr

Annexe 6 : Budget de la Trésorerie (à rendre avec la copie)

Eléments	TOTAUX	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Bilan
<u>ENCAISSEMENT</u>								
Vente juillet								
Vente aout								
Vente septembre								
Vente octobre								
Vente novembre								
Vente décembre								
Créances bilan								
Effets à recevoir								
Emprunt								
Augmentation de capital								
<u>TOTAL ENCAISSEMENT</u>								
<u>DECAISSEMENT</u>								
Achat de juillet								
Achat aout								
Achat septembre								
Achat octobre								
Achat novembre								
Achat décembre								
Fournisseur bilan								
Effet à payer								
TVA à décaisser								
Emprunt								
Investissement								
Salaires nets								
Charges sur salaires								
Autres charges								
Sécurité sociale bilan								
<u>TOTAL DECAISSEMENT</u>								
<u>FLUX NETS</u>								
<u>TRESORERIE DEBUT</u>								
<u>TRESORERIE FIN</u>								



LYCEE TECHNIQUE DE NKONGSAMBA
SECTION DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU TERTIAIRE (S.T.T.)
DEPARTEMENT DE COMPTABILITE ET GESTION (C.G.)



Rue de l'Hôpital, BP : 94 Nkongsamba TEL : 2. 33.49.11.63. E-mail : lt1nkongsamba@yahoo.fr

Annexe 5 : Budget de la TVA à décaisser mensuellement (à rendre avec la copie)

Eléments	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Bilan
TVA collectée								
Total TVA déductible :								
✓ Sur achat								
✓ Sur autres charges								
TVA due								
Crédite de TVA								
TVA à décaisser								

Annexe 1 : Tableau d'exploitation différentiel (à rendre avec la copie)

Eléments	Calculs			Pourcentage (%)
	Quantités	Prix unitaire	Montant	
Chiffre d'affaires				
Charges variables globales				
Marge sur cout variable				
Charges fixes globales				
Résultat				

ANNEXE 7: TABLEAU DE DETERMINATION DES ECARTS

ELEMENTS	REALISATION			PREVISION			ECARTS	
	QTES	PU	MTS	QTES	PU	MTS	FAV(-)	DEF (+)
COUT DE PRODUCTION								

Annexe 9 : Tableau d'amortissement de l'emprunt (à rendre avec la copie)

DUREE	VALEUR DE DEBUT	INTERET	AMORTISSEMENT	ANNUITES	VALEUR DE FIN
2018					
2019					
2020					
2021					
2022					



Annexe 8 : Tableau du cash-flow pour le financement par fonds propres

ELEMENTS	ANNEES				
	2018	2019	2020	2021	2022
<u>Chiffre d'affaires HT</u> <u>Charges d'exploitation :</u>					
Résultat brut <i>Impôt sur les sociétés</i>					
Résultat net <i>Amortissement d'exploitation</i>					
Cash flow non actualisé <i>Valeur résiduelle nette</i>					
Total cash flow non actualisé <i>Coefficient d'actualisation</i>					
Total des cash flow actualisé					

Annexe 9 bis : Tableau cash flow pour le financement mixte (à rendre avec la copie)

ELEMENTS	ANNEES				
	2018	2019	2020	2021	2022
<u>Chiffre d'affaires HT</u> <u>Charges d'exploitation :</u>					
Résultat brut <i>Impôt sur les sociétés</i>					
Résultat net <i>Amortissement d'exploitation</i>					
Cash flow non actualisé <i>AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT</i>					
Total cash flow non actualisé <i>Coefficient d'actualisation</i>					
Total des cash flow actualisé					